



PLAN DE SITUATION 1 : 500



VUE SUR ESPLANADE D'ENTRÉE DE LA SALLE COMMUNALE

Situation et développements

Marqué par l'arrêt du réseau de tramway, ce quartier culturel d'Onex hérite de l'histoire de son urbanisation patrimoniale particulière, entre ruralité et modernité. Il y a d'abord le long de la route de Chancy, les alignements de maisons basses et contiguës qui forment le tissu villageois. Le village historique est ainsi concentré au sud de la route, caractérisé par un tissu bâti compact, formant des arrière-cours et jardins extérieurs. Les nombreux commerces, historiquement déjà, se situent de part et d'autre de ce centre de gravité et fondent l'attachement social des onexiens à cette partie de la cité. Cette activité se déploie avec succès également sur la profondeur du tissu urbain bâti et les jours fériés sur la place des Deux-Églises. L'édification de la Cité Nouvelle est venue marquer l'espace public de ce carrefour par les positions ostentatoires des deux églises et de la salle communale. Ce face à face avec les édifices religieux, séparé par le réseau routier, laisse un espace de dégagement à l'équipement culturel qui demande à être mieux qualifié. Croisant l'axe routier principal, de nombreux parcours de mobilités douces relient la cité nouvelle à son noyau historique, en passant à travers les espaces extérieurs de la salle communale et la cour d'école primaire. A une échelle plus large, ces parcours forment un réseau de promenades en continuité avec ceux des parcs Brot, des Evaux et de la Mairie. La reconnaissance des caractéristiques du site induit une approche du projet architectural et paysager par **conservations, renforcements et renouvellements**.

Conservier

La proximité du Café de la Poste avec la grange et les arbres à conserver est l'occasion de regrouper et dynamiser les activités avec le programme d'espace culturel localisé dans cette partie

patrimoniale du site. La grange, débarrassée de ses annexes et de son plancher de l'étage, révèle un grand volume propice à accueillir la salle d'exposition. La conservation du groupe d'arbres sur le site, permet de bénéficier d'une canopée déjà présente et s'intègre aisément dans le projet paysager des aménagements extérieurs.

Renforcer

Afin de parfaire les surfaces d'activités de restauration du Café de la Poste avec celles sociales de l'espace culturel de la grange, **une extension basse sur un seul niveau reliant ces deux constructions vient former un ensemble bâti**. Développé selon les mêmes règles de compositions en mitoyenneté et dépendances du village historique, cet agrandissement répond aux besoins en surfaces de locaux et permet le fonctionnement idéal des espaces culturels et de restauration, **en favorisant les échanges, synergies et les mutualisations d'activités**. Les accès, dessertes et facilités d'usages pour les PMR sont également mieux garanties. Le Café de la Poste, la grange d'exposition et le nouvel agrandissement contribuent à l'attachement collectif du lieu, renforcé par la **conservation complète du groupe d'arbres existants**. L'aménagement extérieur en terrasse et les activités qui s'y déploient profitent de cet espace agréable et ombragé.

L'élargissement de la route de Chancy devant le site de la salle communale est l'occasion de planter un alignement de platanes à hautes tiges, fournissant un ombrage important et renforçant le caractère de ceux déjà présents plus loin, à Lancy.

Renouveler

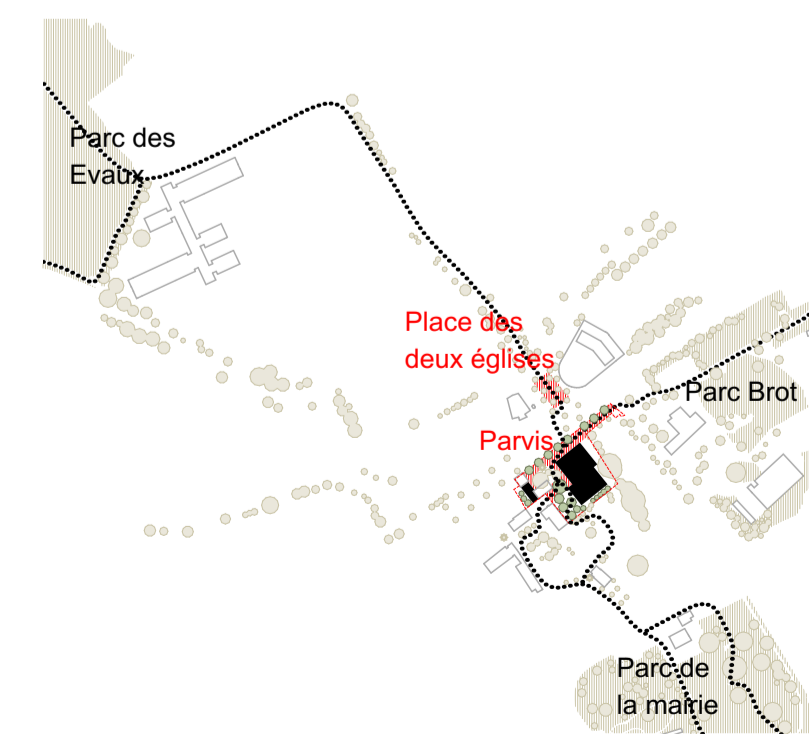
Reconstruire une nouvelle salle communale polyvalente sur sa

même base est l'occasion de revisiter et renouveler sa genèse. L'implantation de ce bâtiment, à distance raisonnable de la route permet d'assurer sa visibilité et son attractivité culturelle. Le nouvel équipement de la salle s'implante sur le même emplacement, lisible sur le carrefour comme un édifice public culturel majeur. L'espace principal de la salle et scène, émerge avec son gabarit plus important au-dessus d'un volume périphérique bas. La morphologie évoque la particularité de son organisation : une grande salle haute, entourée de nombreux espaces servants. La partie basse de la salle polyvalente, abrite la petite salle de concert, les entrées, foyers, billetterie, bar, le foyer d'artistes, les loges, le quai et les surfaces logistiques. Ces locaux sont disposés avec la logique organisationnelle nécessaire fonctionnelle, mais aussi selon les situations contextuelles appropriées. En plan, la géométrie de ces locaux réagit avec l'environnement extérieur, évitant les couronnes vitales des arbres, précisant la largeur de l'esplanade d'entrée, configurant les places, le parc et l'allée d'accès au parking. **La nouvelle salle est ainsi implantée de manière à structurer les espaces qui l'entourent**. L'organisation générale de la salle polyvalente s'appuie également sur un niveau enterré de locaux de loges d'artistes, services, techniques et dépôts. Un parking public de 43 places, convertible enabri PC, complète les besoins du programme au 2ème sous-sol. Des parcours de cheminements piétons sont favorisés par la perméabilité des espaces extérieurs. Les entrées distinctes aux deux nouvelles salles de spectacles et à l'espace culturel sont hiérarchisées et visibles depuis la route principale. Les positions des accès participent tour à tour à animer les différents parvis et terrasses extérieurs. Le parking public extérieur libéré, un parc arboré vient s'insérer entre la salle et le bâtiment Hermès-Brailard, **ressuscitant ainsi la nature sur la pleine terre**.

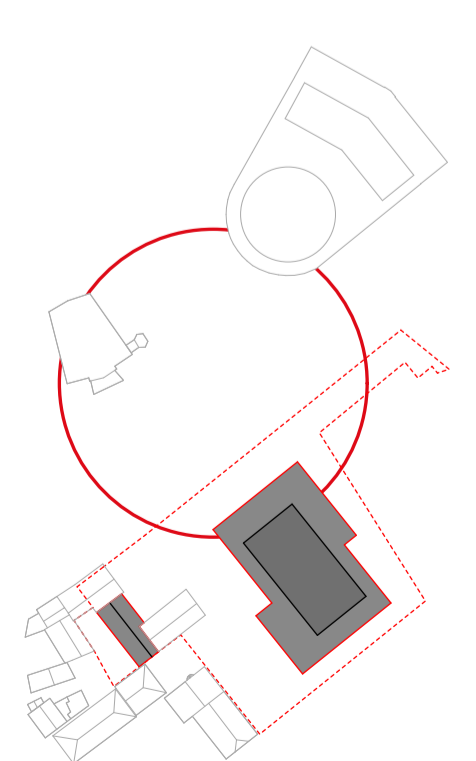


© Bibliothèque de Genève, Iconographie : Bachofen & Brugger

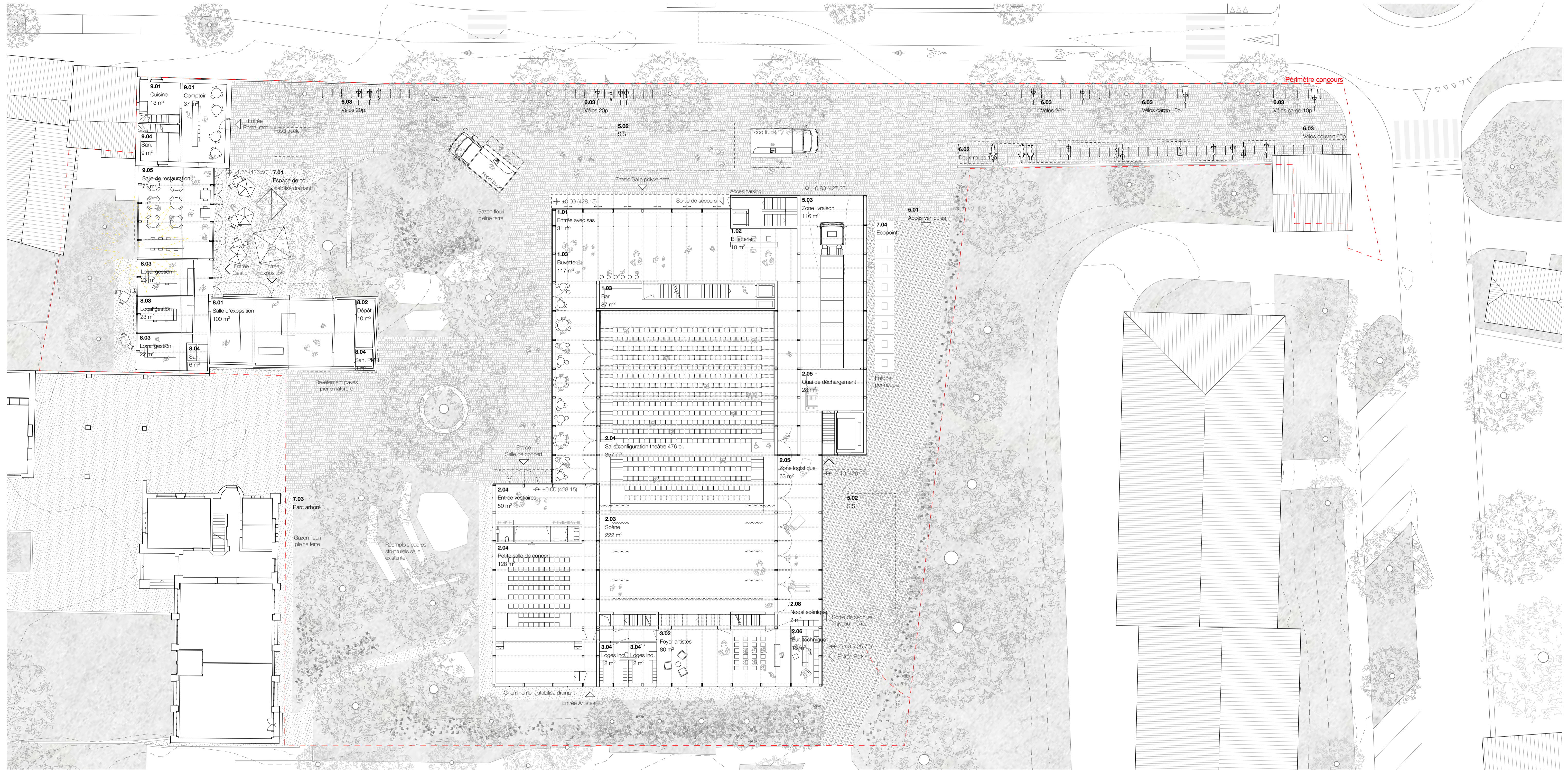
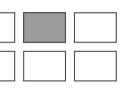
ONEX, CAFÉ DE LA POSTE (1905-1907)



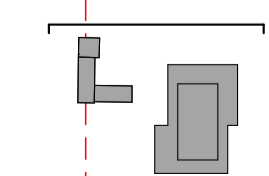
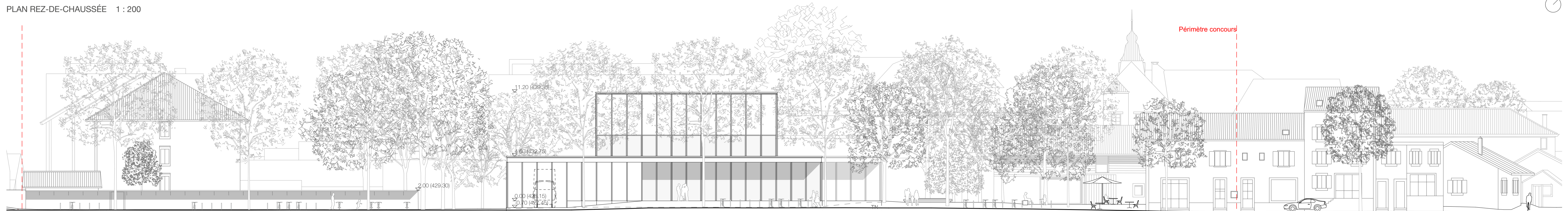
RELATIONS TERRITORIALES



MORPHOLOGIES BÂTIES



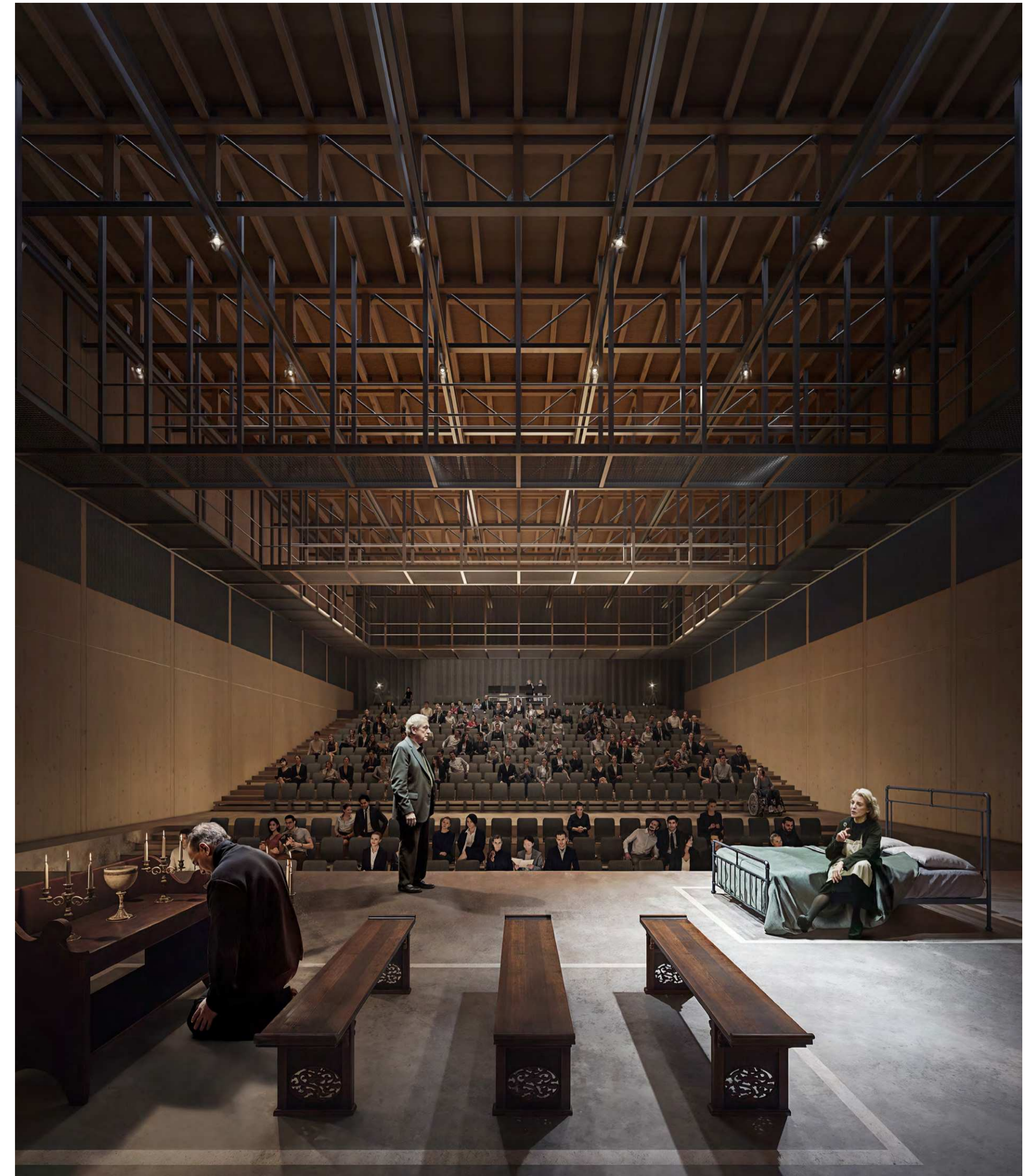
PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE 1 : 200



ÉLÉVATION NORD-OUEST 1 : 200



VUE SALLE POLYVALENTE, CONFIGURATION OUVERTE _ ACTIVITÉS DIVERSES



VUE SALLE POLYVALENTE, CONFIGURATION SPECTACLE _ THÉÂTRE

Concept scénographique

La conception de la salle polyvalente d'Onex s'inscrit dans le cadre d'une programmation éclectique et fédératrice, permettant également une appropriation privée, collective et/ou associative. En adéquation avec la flexibilité attendue, la surface et son volume sont **conçus sans distinction entre salle et scène**. La salle garantit une visibilité optimale dans toutes les configurations envisagées, en laissant un volume acoustique suffisant pour gérer les différents événements. La scénographie des espaces et des éléments techniques permet d'atteindre la **grande polyvalence souhaitée**.

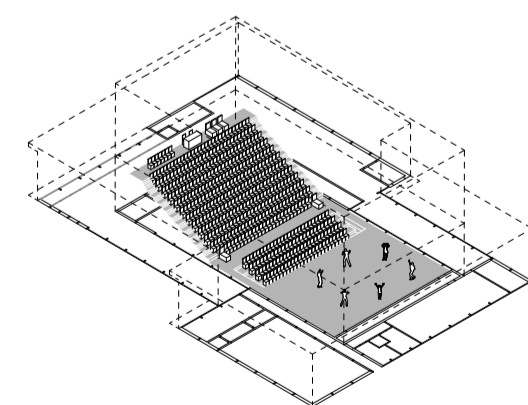
La salle se compose d'un vaste volume de 18 m x 32 m, de plain-pied. Une fosse, réalisée en praticables, permet de recréer un (faux) nez de scène, tandis que des tentures se rejoignent pour former un cadre, rétablissant ainsi le visage du théâtre classique. Les praticables de la fosse, ainsi que la grande modularité des éléments techniques suspendus, offrent une large gamme de configurations facilement réalisables par l'équipe technique. Le sol de la salle à niveau avec la scène et la zone logistique facilite l'exploitation événementielle en limitant les ressources humaines et les opérations de manutentions.

La fosse d'une surface de 90 m² peut accueillir jusqu'à 118 spectateurs assis, presque 200 debout, ou une soixantaine de musiciens. Elle permet d'adapter le nombre de rangs ou la profondeur de la scène en fonction des besoins spécifiques de chaque spectacle.

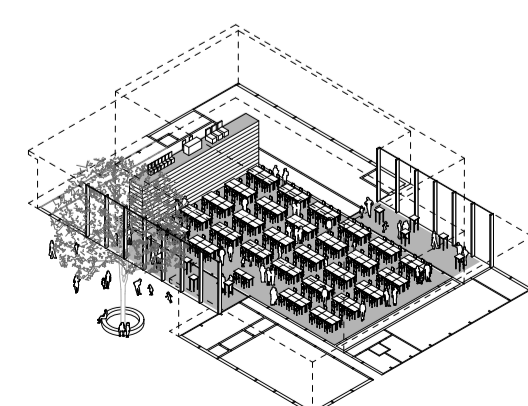
Elle permet également des configurations à plat, où le **volume de la salle et de la scène fusionne** (idéal pour des événements tels que des lotos, salons, banquets, soirées DJ), ainsi que des configurations où la fosse est ouverte à plat (les fauteuils sont alors stockés au sous-sol), créant ainsi une fosse debout et générant deux niveaux de parterre, idéal pour les concerts de musiques amplifiées.

La tribune télescopique motorisée constitue également un élément clé de la modularité de la salle : d'une capacité de 340 fauteuils, elle peut s'ouvrir entièrement ou partiellement pour offrir une large variété de scénographies possibles. Repliée, la tribune se stocke dans une niche sous le balcon. Ce dernier comprend une régie ouverte ainsi que des places réservées aux personnes à mobilité réduite et à leurs accompagnants.

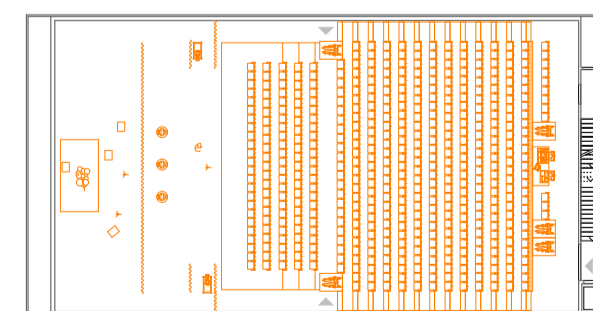
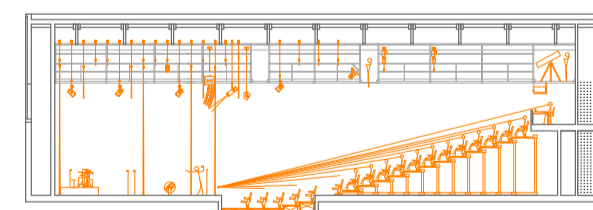
L'ensemble scène-salle est surmonté d'un faux grill constitué de six rails de roulement qui traversent toute la salle et sont équipés d'installations scéno-techniques : porteurs motorisés, palans à chaîne, écran de projection, lisses fixes etc. Un jeu de tentures scéniques permet de moduler les dimensions du cadre. Des passerelles latérales et transversales facilitent l'installation des décors et éclairages scéniques, ainsi que la maintenance des équipements scéno-techniques. Les équipements dessinés dans les plans et coupes peuvent varier et évoluer selon les méthodes de travail souhaitées par l'équipe technique de la salle, mais également selon les budgets attribués au projet et aux futurs budgets d'exploitation.



CONFIGURATION GRADINS (THÉÂTRE)
476 places assises dont 5 PMR

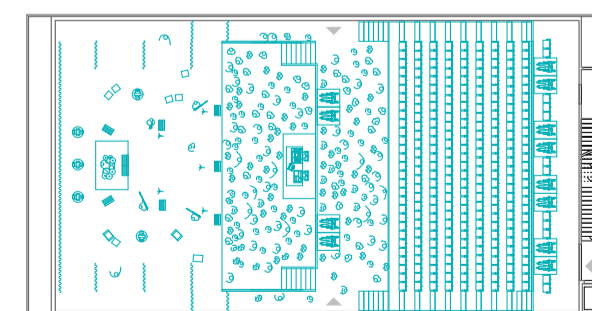
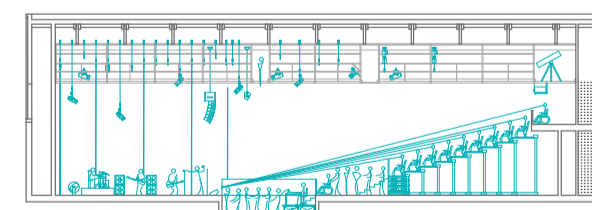


CONFIGURATION À PLAT (LOTO)



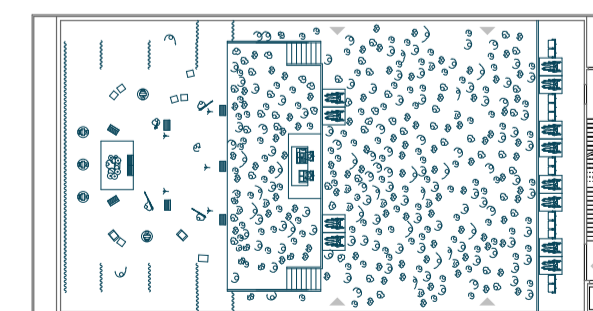
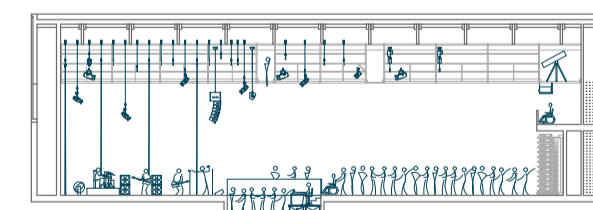
ONE MAN SHOW
500 places assises dont 5 PMR

Fosse : 118 places
Tribune télescopique : 367 places dont 2 PMR
Balcon : 15 places dont 3 PMR



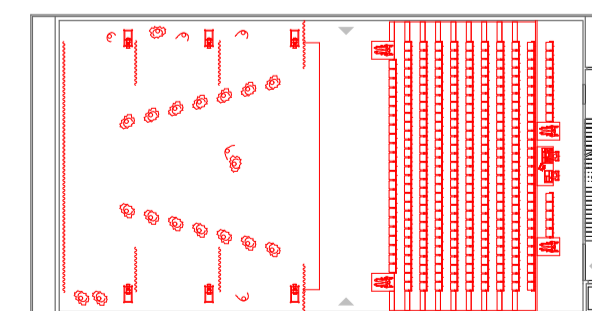
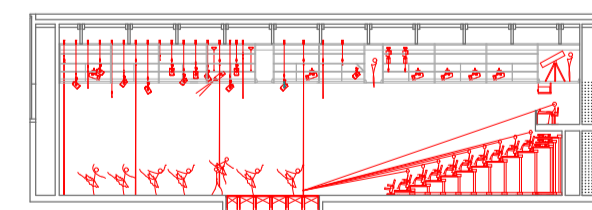
CONCERT ASSIS-DEBOUT
697 places

Fosse : 75m² soit environ 190p
Parterre : 92 m² soit environ 230p (usage : 2.5p/m²)
Tribune télescopique : 257 places
Balcon : 20 places assises dont 8 PMR



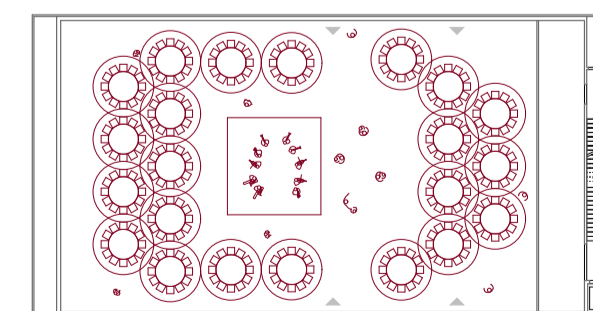
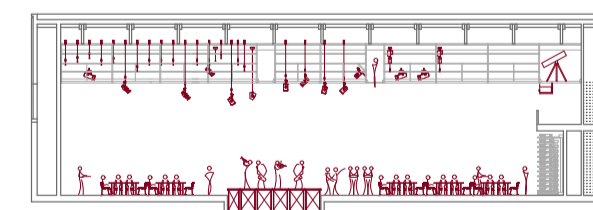
CONCERT DEBOUT
850 places

Fosse : 75m² soit environ 190p.
Parterre : 255m² soit environ 640p. (usage : 2.5p/m²)
Balcon : 20 places assises dont 8 PMR



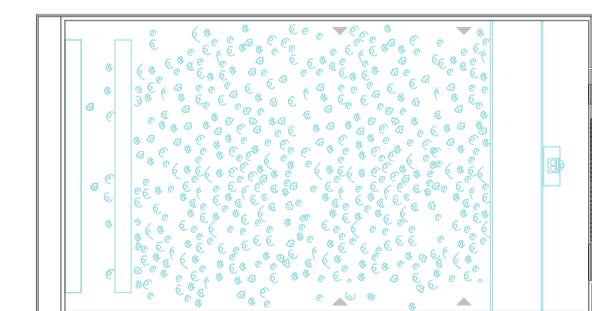
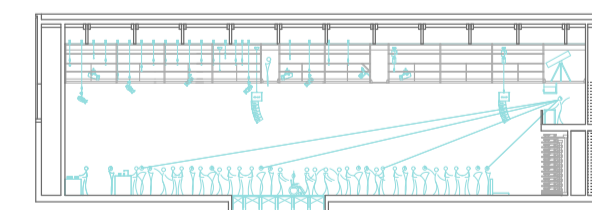
SPECTACLE DE DANSE
297 places assises dont 4 PMR

Tribune télescopique : 281 places dont 2 PMR
Balcon : 16 places dont 2 PMR



DINER SPECTACLE
264 places

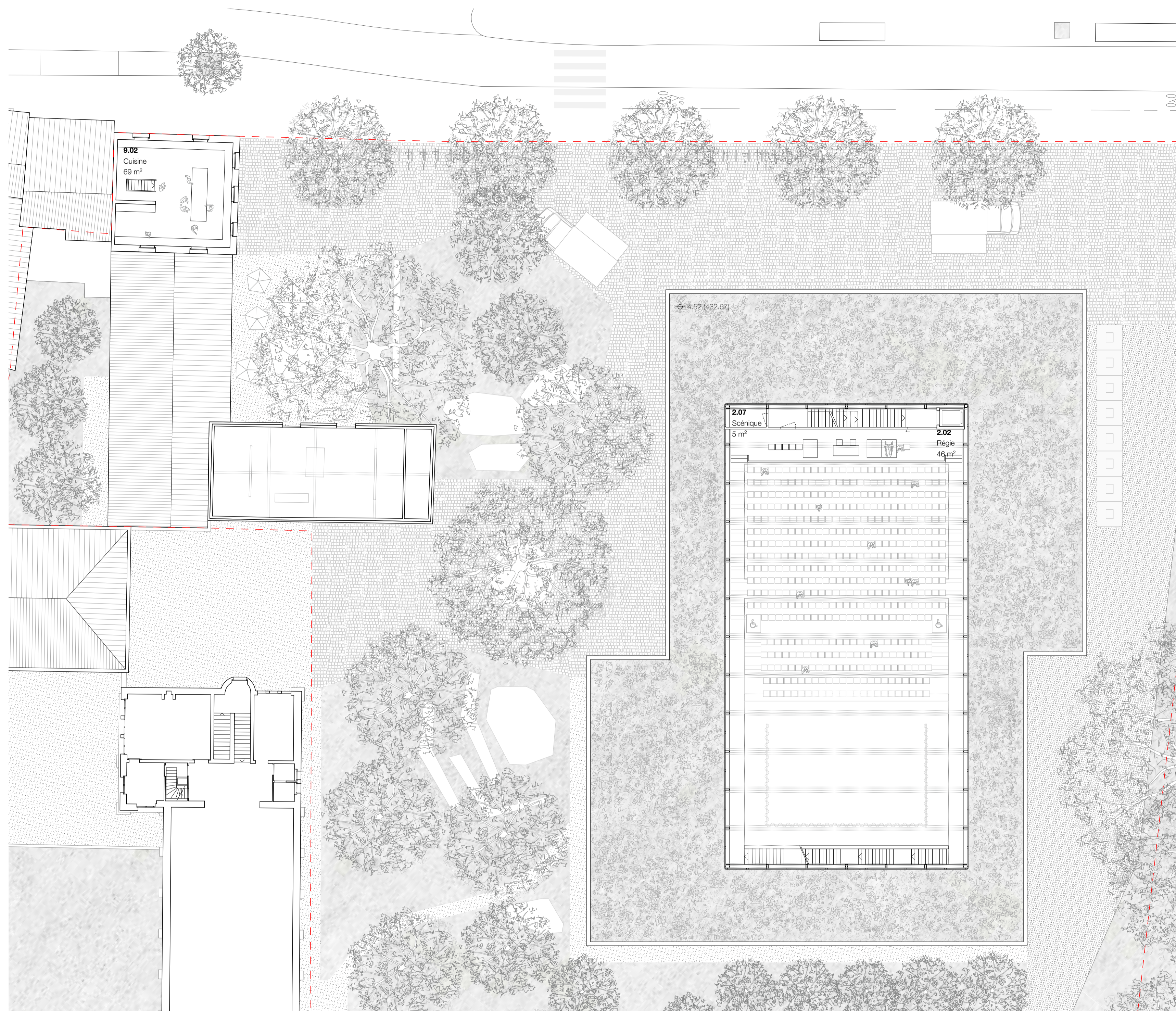
Parterre : 22 tables de 12 places



FESTIVAL ELECTRO
1000 places

Parterre : 400m² = 1000 personnes (usage : 2.5p/m²)

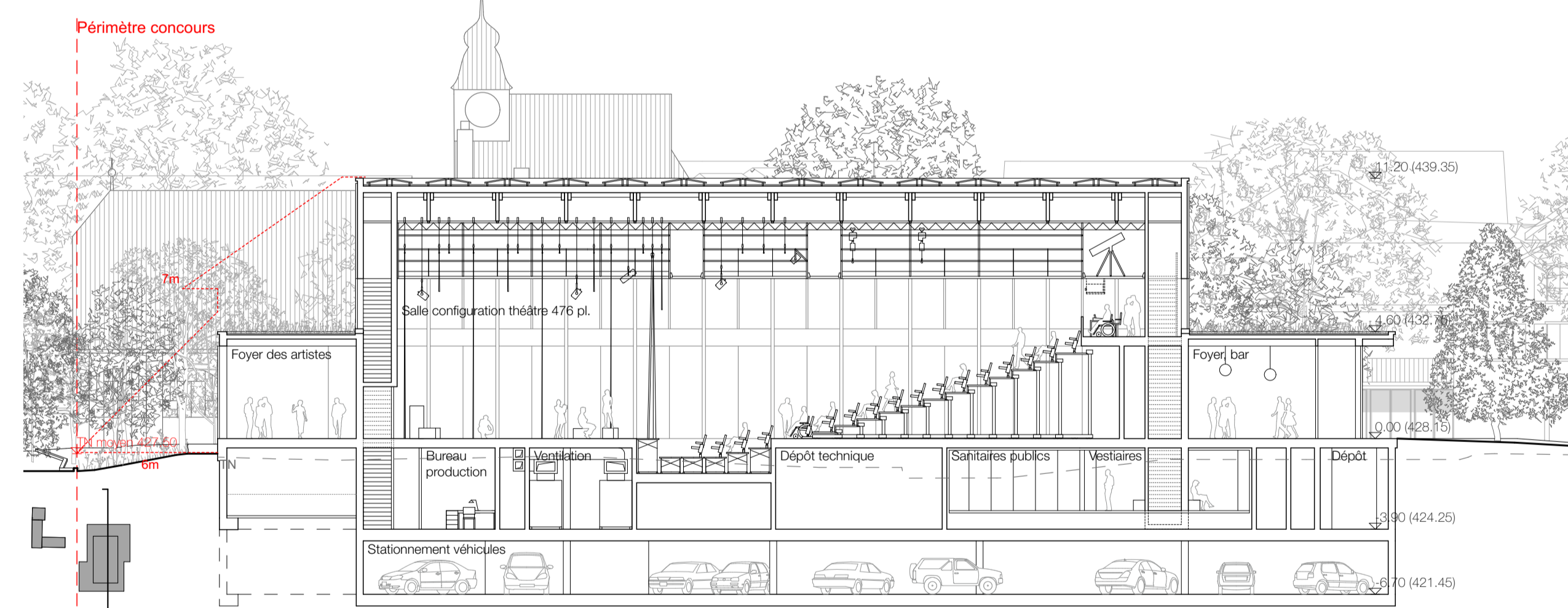
AUTRES EXEMPLES DE CONFIGURATIONS POSSIBLES DE LA SALLE POLYVALENTE



PLAN 1^{ER} ÉTAGE 1 : 200



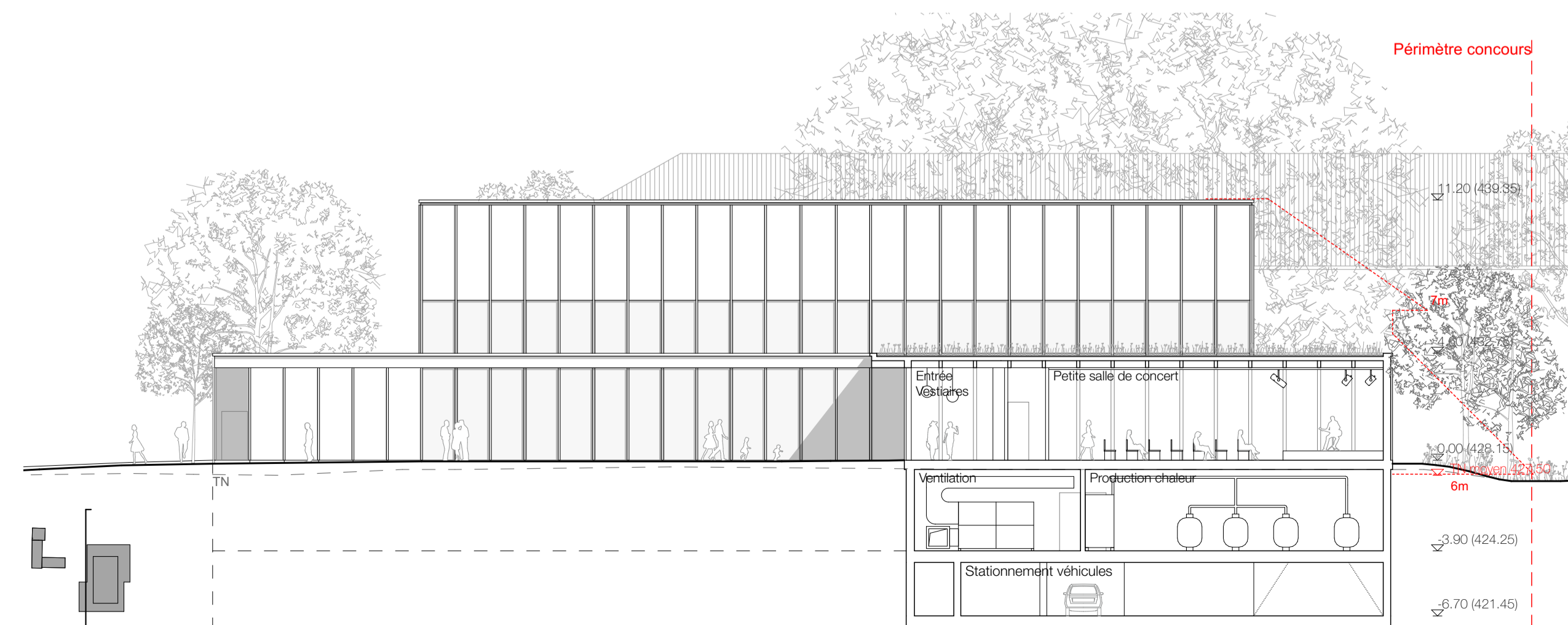
VUE SUR LE PARVIS DE LA PETITE SALLE DE CONCERT



COUPE LONGITUDINALE SUR LA SALLE POLYVALENTE 1 : 200

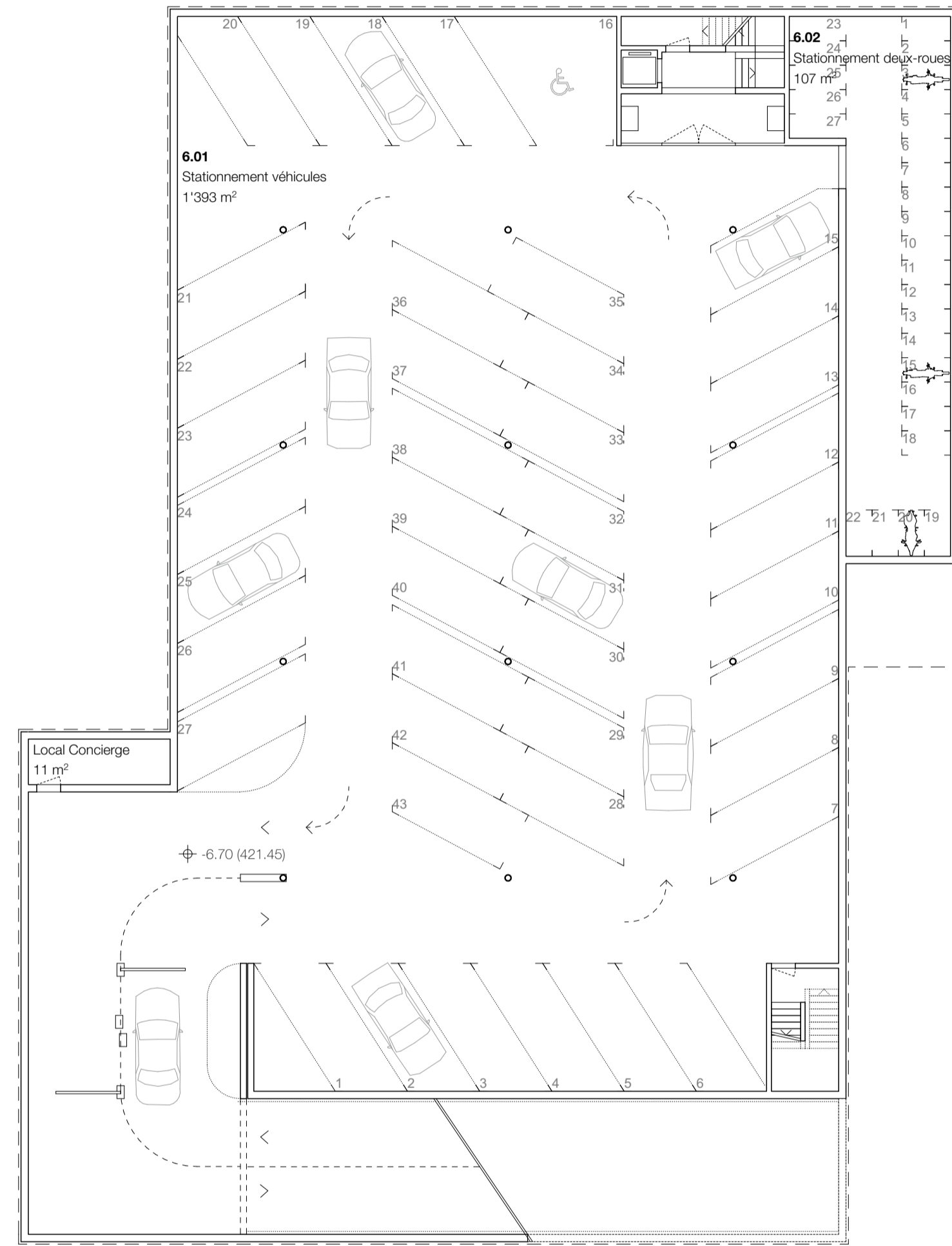
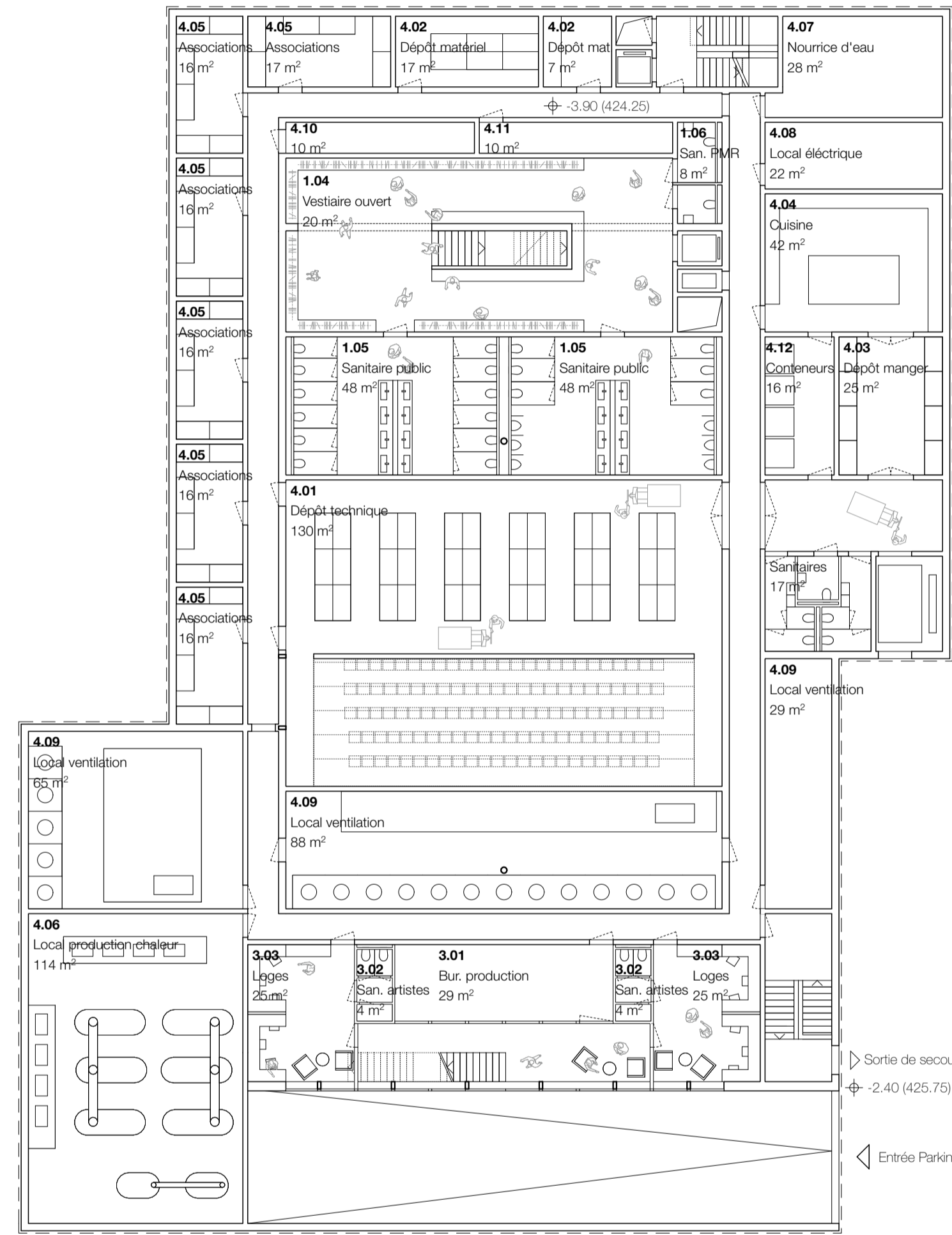
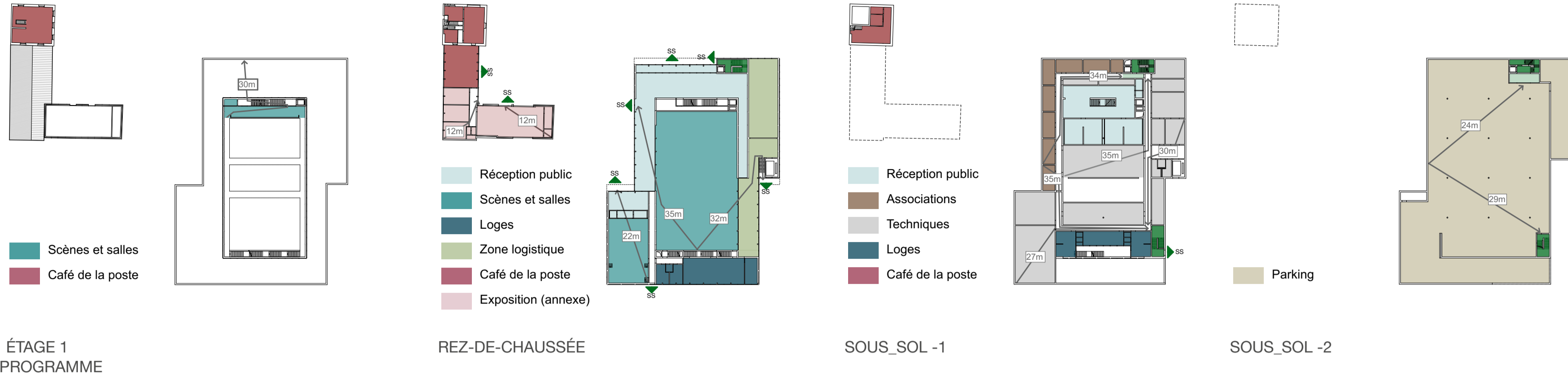


COUPE TRANSVERSALE SUR LA SALLE POLYVALENTE 1 : 200

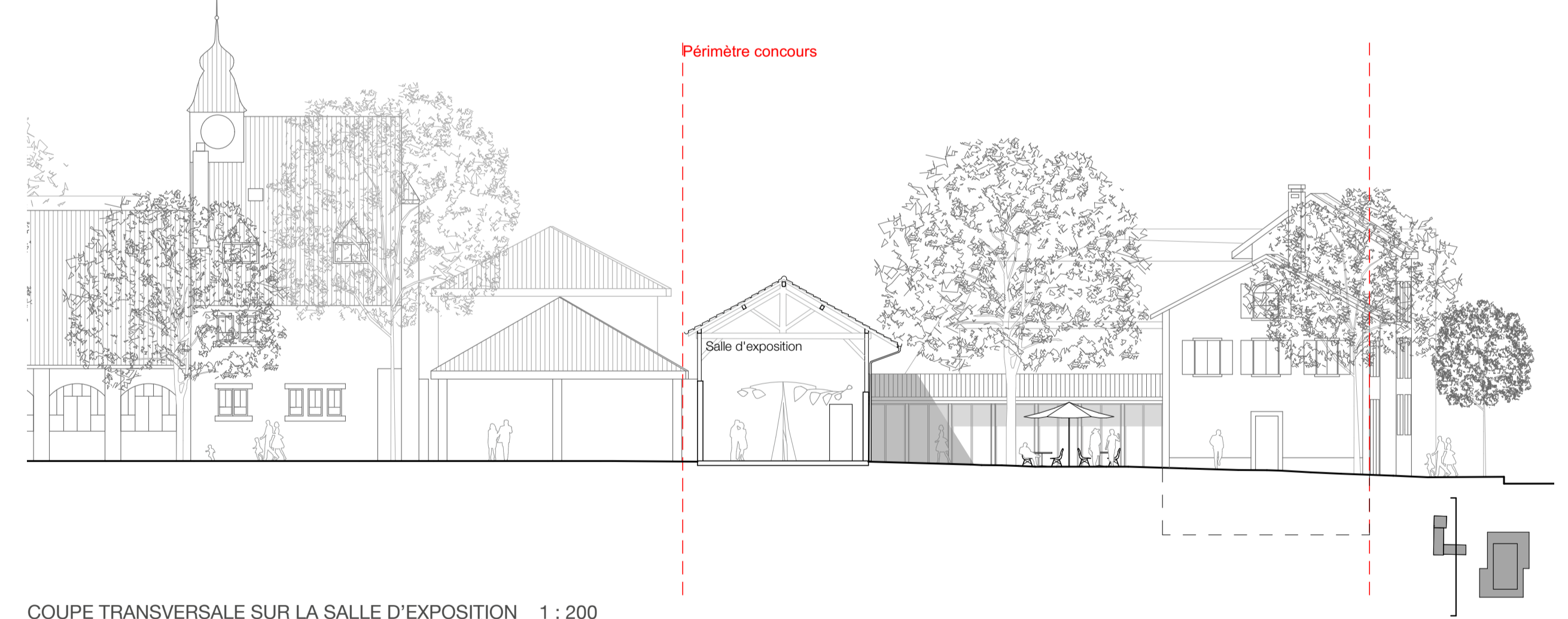


COUPE LONGITUDINALE SUR LA PETITE SALLE DE CONCERT 1 : 200

CONCOURS POUR LA CRÉATION D'UNE SALLE POLYVALENTE, D'UN PÔLE CULTUREL ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS



VUE DEPUIS RESTAURANT SUR LA COUR ESPACE CULTUREL



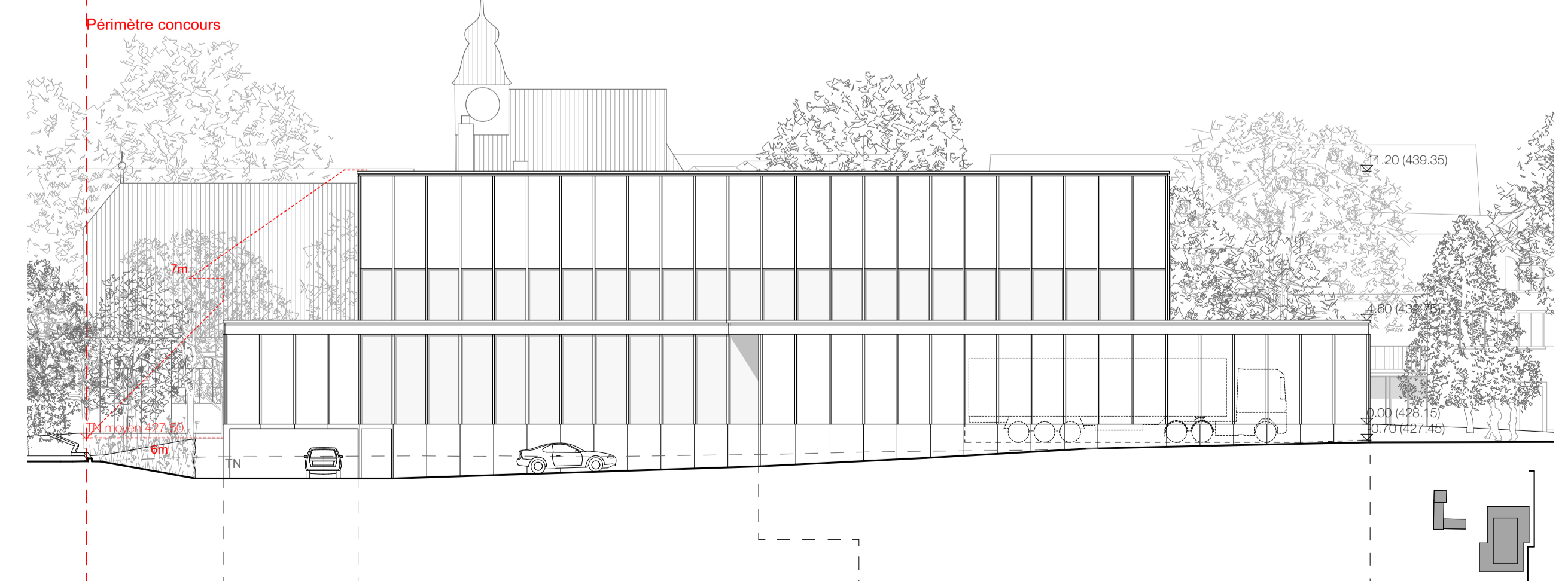
COUPE TRANSVERSALE SUR LA SALLE D'EXPOSITION 1 : 200

PLAN SOUS-SOL -1 1 : 200

PLAN SOUS-SOL -2 1 : 200

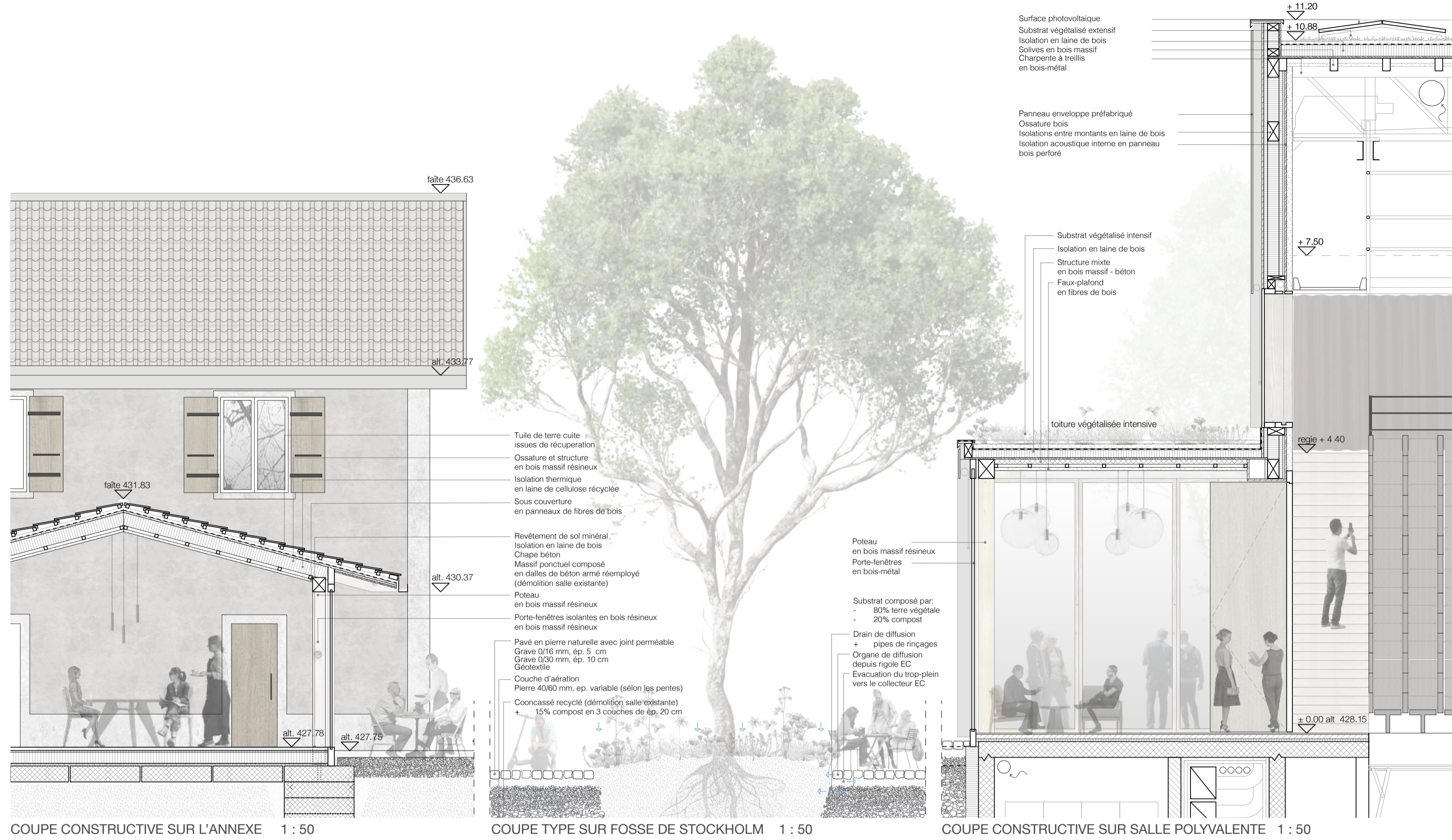


COUPE TRANSVERSALE SUR LE FOYER D'ACCUEIL 1 : 200



ÉLÉVATION NORD-EST 1 : 200

CONCOURS POUR LA CRÉATION D'UNE SALLE POLYVALENTE, D'UN PÔLE CULTUREL ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS



Aménagements extérieurs concept paysager

Le site tend à devenir un agent climatique vivant et dynamique permettant une gestion naturelle de l'eau dans un environnement arboré résilient. Un soin particulier est apporté à la revitalisation des sols et à la végétation existante. Le projet intègre un espace public au milieu des arbres avec un environnement pour le développement de la vie de quartier, où les rapports au sol et à la végétation sont privilégiés. Les espaces extérieurs composent avec les codes empruntés au tissu historique villageois, tels que les murs en pierre, les cours en gravier ou encore les pavés en pierre naturelle, les poursuivant jusque dans l'ouverture à la place de deux églises.

Restitution de fraîcheur

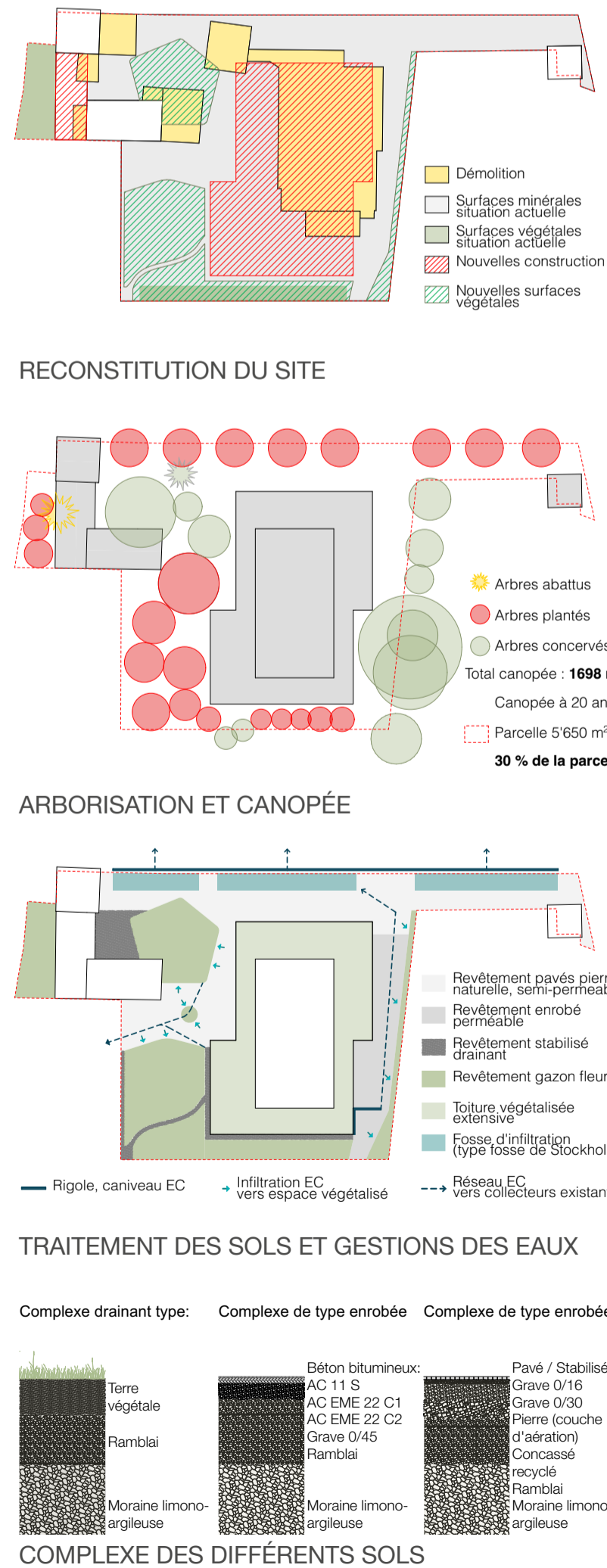
Potentiel poumon vert du quartier, le projet propose des espaces protégés et ombragés, générateurs d'un microclimat urbain tempéré, autant au sol que sur le parvis et les places des divers bâtiments. De nouveaux arbres sont plantés. En pleine terre, ils confortent la diversité végétale avec un choix d'essences porté sur la résilience au changement climatique. Sur le parvis, dans les fosses type de Stockholm, ils génèrent des volumes de rétention pour les eaux météoriques. Ces fosses sont un dispositif qui permet de combiner des objectifs d'arborisation et de gestion des eaux pluviales. Les racines des arbres pourront se connecter entre elles.

Végétation

La végétation existante est richement composée de grands sujets essentiellement indigènes : le tilleul, le pin, le marronnier dans les cours, cordon de chênes, etc. Ce patrimoine végétal constitue l'ossature du projet paysager et l'inscrit en dynamique avec la vie de quartier. Cette grande végétation existante est étoffée et confortée en privilégiant les végétaux indigènes adaptés au milieu urbain. Ce nouveau maillage permet d'ancrer le parc et le parvis au sein du quartier, en continuité avec les plantations de l'espace public. Une strate arbustive appuie et structure les espaces de rencontres, les placettes, conforte le couloir biologique entre les grands végétaux. Elle amène stimulation sensorielle par la couleur des floraisons, par les textures des feuillages. La strate de gazon et de prairie fleurie donne une dimension plus ouverte avec une gestion différenciée et raisonnée du site.

Infiltration et rétention

La libération des sols en enrobé bitumineux au profit de revêtements perméables tels que le pavé en pierre naturelle avec des joints filtrants, le gravier des cheminements et de la cour de grange permet au site de retrouver une infiltration optimale. Le nouvel équipement paysager confère au quartier une résilience aux sécheresses comme aux fortes pluies. Il met à l'œuvre la capacité d'infiltration et de restitution du site, dirigeant par la topographie les eaux gravitaires vers les zones en pleine terre et végétalisées. Le projet maximise les surfaces perméables et promeut une gestion naturelle et circulaire des eaux pluviales, de toiture et de ruissellement au sein même du périmètre.



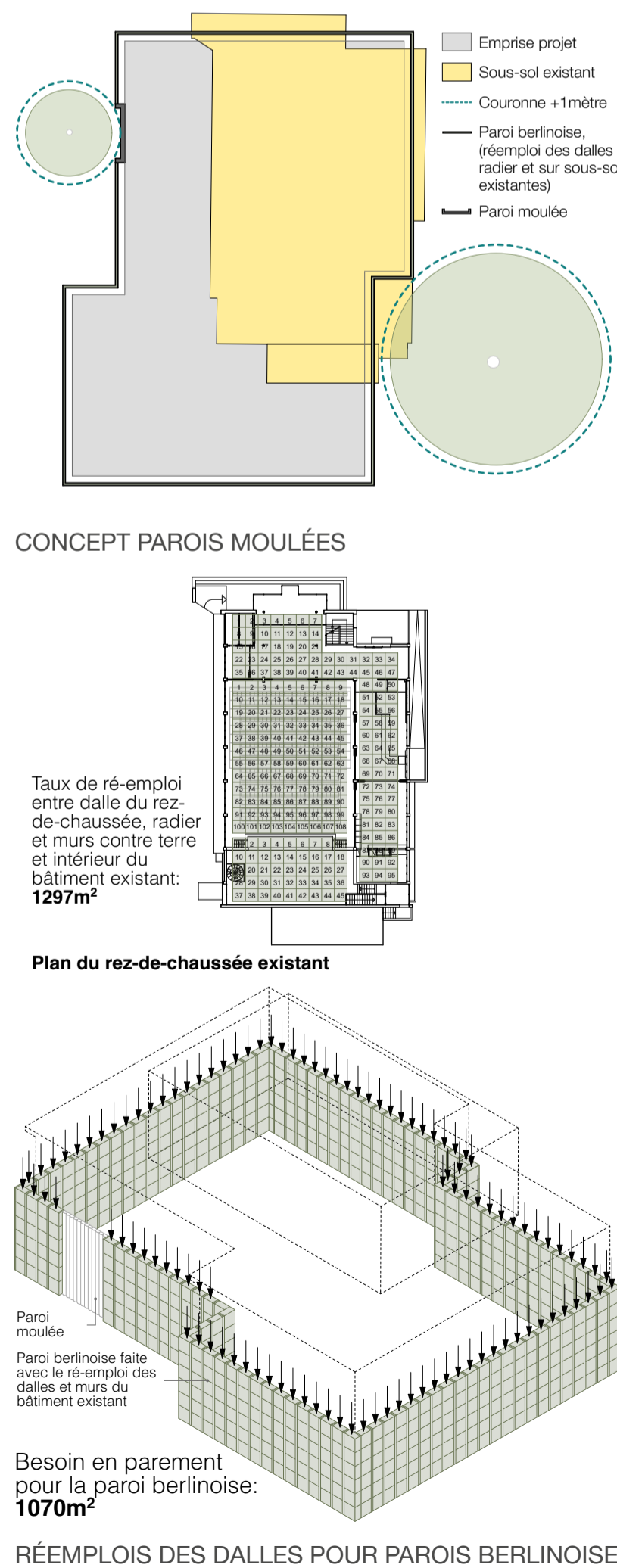
Mode de construction durable, valorisant la récupération et le réemploi

La démolition de l'ancienne salle permet d'envisager le réemploi et recyclage des éléments de la structure existante dans les futurs bâtiments, afin de minimiser l'impact environnemental global du projet. Le bâtiment existant offre une importante surface de dalles, radiers / dallages et voiles en béton armé, qui sont sciés au fur et à mesure de la déconstruction en éléments de petites surfaces d'environ 1,5m x 1,5m en vue de leur réutilisation. Ces éléments sont dans un premier temps réutilisés afin d'édifier le soutènement de l'enceinte de fouille, entre les pieux métalliques de la paroi berlinoise.

Ces éléments sciés en béton armé sont aussi employés pour former des massifs ponctuels d'appui des charpentes bois du restaurant. Plusieurs éléments sont assemblés au moyen de tirants métalliques de type SWISS GEVI pour former des massifs de fondations. La mise sous tension de l'ensemble assure un comportement relativement monolithique. Les massifs ainsi formés sont placés dans des fosses creusées à cet effet. Après remblayage, ces massifs accueillent les poteaux de la charpente assemblés au moyen de platines métalliques d'ancrages. Ce système est adapté à la structure légère du restaurant, reprenant de faibles charges, sans efforts horizontaux importants reportés au droit des massifs. La quantité restante est utilisée pour former le dallage du restaurant et de la salle d'exposition. Les éléments sciés sont posés côte à côte sur le terrain préparé. Le coulage par-dessus d'une chape collaborante en béton de 5cm munie d'un mince treillis soudé assure la résistance continue de la surface. Les éléments structurels en cadres de béton armé façonnés de l'ancienne salle retrouvent un usage comme bancs du mobilier urbain du site.

Les revêtements de sols en enrobés bitumineux dégrappés, libèrent les couches de fondations pour triage, récupération et réemploi dans les aménagements extérieurs. L'extension du Café de la Poste, sur un seul niveau, est construit par des éléments structurels simples, de longueur courante en bois massif. Les isolations et la sous-couverture sont en cellulose de papier recyclé et panneaux de fibres de bois biosourcés. Sa couverture est réalisée à l'aide des tuiles en bon état récupérées de la grange et ses annexes. La dépendance rurale sera entièrement renouvelée en conservant les éléments de valeur patrimoniale importants : la charpente bois d'origine, l'appareillage de briques de terre cuite au sol, les murs massifs des façades, les bardages bois et tuiles en bon état.

La conception de la salle communale, en grande majorité sur un seul niveau hors sol, privilégie des systèmes constructifs plus simples, moins exigeants en protections incendies et sollicitations statiques. Le bois et matériaux biosourcés sont privilégiés. Une valorisation des terres d'excavations est réalisée par leur mise en œuvre dans les parois d'enveloppe et les partitions intérieures non porteuses de briques et remplissages en terre-cruie isolante.



Concept structurel de la salle polyvalente

La structure de la salle polyvalente est développée dans un esprit vertueux et économe en matériaux. La toiture de la salle principale est supportée par une structure mixte bois et acier. Les poutres principales franchissant les 18m de largeur de la salle sont des poutres treillis, facilitant la distribution des gaines de ventilations. La membrure supérieure du treillis est formée de deux sections rectangulaires en bois lamellé-collé moisant des montants rectangulaires en bois massif, auxquels sont fixés des diagonales en acier (profilés rond plein de type RND). Le tout est complété par une membrure inférieure en acier (profilés carré plein de type VKT). Ainsi, les éléments en traction sont en acier alors que les éléments en bois travaillent en compression. Cette solution minimise l'utilisation des ressources, abaissant ainsi l'impact carbone de la construction. Des solives en bois fixées à des voiles en bois et à un bac en acier sont disposées entre les poutres principales pour former le complexe rigide de toiture. Les poutres treillis sont soutenues à leurs extrémités par des poteaux en bois lamellé-collé posés sur la dalle du rez-de-chaussée.

La toiture de la galette est composée d'une structure mixte bois-béton. Une chape de béton armé est coulée et connectée aux solives en bois massif. En façade, ces dalles mixtes sont supportées par une ossature en bois massif, dont les parties pleines sont remplies de terre crue mélangée à de la paille afin d'augmenter l'inertie thermique du complexe. La dalle en béton armé du rez-de-chaussée repose sur les voiles périphériques contre terre et des poutres-voiles intérieurs. Des poteaux-poutres remplacent certains voiles réduisant le recours au béton. Le remplissage ainsi que les cloisons intérieures sont en terre crue issue du site. Les voiles intérieurs du 1er sous-sol sont posés sur les piliers intérieurs du parking. Les fondations consistent en un radier général avec des surprofondeurs au droit des piliers du parking et sous les murs périphériques. Le contreventement est garanti par des croix de Saint André composées de câbles métalliques dans la partie émergente et des voiles dans la partie inférieure. Le diaphragme de la toiture est stabilisé par les croix de Saint André qui transmettent les efforts aux voiles se trouvant sur le pourtour de la salle. Ces voiles se prolongent au 1er sous-sol, se trouvant ainsi encastrés dans la boîte rigide formée par les dalles du 1er sous-sol. Le contreventement au rez-de-chaussée de la toiture basse est assuré par les murs à ossature bois et par certains voiles en béton. La chape collaborante en béton apporte une grande rigidité horizontale à la structure bois, permettant un fonctionnement en diaphragme.

Structure du restaurant et de la salle d'exposition

La structure du restaurant ainsi que celle de la salle d'exposition sont conçues avec la même volonté de minimiser l'impact environnemental et l'utilisation de ressources. Les structures en charpente bois avec couverture légères en bois et métal font ainsi écho à la structure de la grande salle. La structure du restaurant profite avantageusement de la structure existante du café de la poste pour son contreventement. Des murs à ossature bois au droit des parois opaques serviront de stabilisation horizontale à la structure de la salle d'exposition.

